



Maintenant et demain

L'excellence dans tout ce que nous entreprenons



Les facteurs qui influencent le choix de la langue du service de garde d'enfants dans les communautés minoritaires de langue officielle

Edith Duclos et Marie-Anne Deussing, RHDCC

Colloque du CIQSS, 10 mai 2011

Les points de vues exposés dans cette présentation sont ceux des auteures et ils ne correspondent pas nécessairement à ceux de RHDCC ou du gouvernement fédéral.

Veuillez ne pas citer cette étude sans l'autorisation préalable des auteures.

Contexte général

- Article 41, partie VII, *Loi sur les langues officielles*:
 - Le gouvernement fédéral s’engage à favoriser l’épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu’à promouvoir la pleine reconnaissance et l’usage du français et de l’anglais dans la société canadienne.
- Plan d’action pour les langues officielles 2003-2008 et la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013:
 - Trois initiatives pour appuyer le développement de la petite enfance francophone en milieu minoritaire.

Pourquoi nous intéressons-nous à la langue des services de garde dans les CMLO?

- Les premières années de la vie sont cruciales pour le développement des enfants.
- Les milieux dans lesquels les enfants grandissent, dont les milieux de garde, jouent un rôle essentiel.
- En milieu minoritaire, la langue du service de garde fait partie de la culture et de l'appartenance à la communauté.
- Le choix de la langue du service de garde a des implications pour le développement linguistique et identitaire de l'enfant.

Les résultats d'apprentissage dans les CMLO

- Certains jeunes enfants francophones n'ont pas les compétences langagières nécessaires pour bien s'intégrer à l'école de langue française.
- Les résultats de PISA 2009 montrent que:
 - Dans la plupart des provinces canadiennes, les élèves de 15 ans inscrits dans les systèmes scolaires francophones minoritaires affichent de moins bons résultats en lecture que les élèves des systèmes anglophones.
 - Au Québec, il n'y a pas de différence significative dans les résultats en lecture entre les élèves des systèmes scolaires francophones et anglophones .

Objectifs de l'étude

- Dresser un portrait de la fréquentation des services de garde et des langues dans lesquelles ces services sont utilisés.
- Examiner les facteurs qui influencent le choix de la langue du service de garde dans les CMLO.

Les minorités de langue officielle dans l'étude

- Population de langue française:
 - 997 000 personnes; 4,2% de la population hors Québec
 - 85% est de langue maternelle française
- Population de langue anglaise:
 - 995 000 personnes; 13,4% de la population du Québec
 - 50% est de langue maternelle anglaise
 - 45% est allophone

Les données

- Fichier enfant de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) de Statistique Canada (2006).
- Enfants de 0 à 4 ans dont au moins un de leurs parents fait partie de la minorité de langue officielle.

Les caractéristiques des familles de la minorité francophone

L'anglais est bien présent dans ces familles:

- Langue(s) maternelle(s) du couple: 60% vivaient dans une famille exogame; 30%, une famille endogame
- Enfants: 41% parlaient anglais; 38%, le français
- Parents francophones: 41% parlaient anglais à la maison; 40%, le français
- Sentiment identitaire: 50% s'identifiaient autant aux francophones qu'aux anglophones; 36%, aux francophones
- Un peu plus de la moitié habitaient dans une municipalité ayant moins de 10% de francophones

Les caractéristiques des familles de la minorité anglophone

Près la moitié de ces familles sont allophones:

- Langue(s) maternelle(s) du couple: 48% vivaient avec des parents «non-anglophones»; 18% dans une famille endogame; 34%, une famille exogame
- Enfants: 40% parlaient anglais; 30%, une langue non officielle
- Parents anglophones: 56% parlaient anglais à la maison; 22%, une langue non officielle
- Sentiment identitaire: 48% s'identifiaient aux anglophones seulement; 44%, autant aux francophones qu'aux anglophones
- 13% habitaient dans une municipalité ayant moins de 10% d'anglophones; les deux tiers, où il y avait plus de 30% d'anglophones

Les services de garde d'enfants

- La fréquentation des services de garde était similaire à celle des enfants de la majorité:
 - 52% des enfants de la minorité francophone, vs, 54% des enfants canadiens (incluant le Québec) (Bushnik, 2006)
 - 68% des enfants de la minorité anglophone, vs, 67% des enfants du Québec (Bushnik, 2006)
- Utilisation d'un service de garde de langue minoritaire: 50% des enfants de la minorité francophone, vs, 43% de ceux de la minorité anglophone
- Auraient préféré un service de garde de langue minoritaire: 67% des enfants de la minorité francophone, vs, 31% de ceux de la minorité anglophone

Les facteurs d'influence pour les minorités francophones*

- Augmente la probabilité de fréquenter un service de garde de langue française:
 - Études postsecondaires du père
 - Proportion de francophones dans la municipalité
 - Raisons liées à la langue maternelle ou connue; ou à l'apprentissage des langues ou le bilinguisme
- Diminue la probabilité de fréquenter un service de garde de langue française:
 - L'enfant parlait le plus souvent anglais à la maison, vs, le français
 - Le parent ne parlait ni français ni anglais à la maison, vs, le français
 - Le parent s'identifiait aux anglophones seulement, vs, aux deux groupes
 - Raisons pratiques ou liées à la disponibilité

* Les analyses de régression logistique contrôlent pour les caractéristiques de l'enfant et des parents, la vitalité communautaire et les raisons du choix.

Les facteurs d'influence pour les minorités francophones (suite)

- Pas de différence significative ou d'effet significatif:
 - L'enfant parlait autant anglais que français, vs, le français
 - Le parent parlait anglais, ou autant anglais que français, à la maison, vs, le français
 - Le parent s'identifiait aux francophones seulement, vs, aux deux groupes
 - Le statut endogame ou exogame du couple lorsque l'on tient compte du facteur communautaire
 - Sexe de l'enfant; Niveau d'éducation de la mère; Langue des études primaires du père et de la mère

Les facteurs d'influence pour les minorités anglophones

- Augmente la probabilité de fréquenter un service de garde de langue anglaise:
 - L'enfant vivait dans une municipalité où la présence de l'anglais était forte (50% et plus d'anglophones)
- Diminue la probabilité de fréquenter un service de garde de langue anglaise:
 - L'enfant parlait le plus souvent français, ou autant anglais que français, à la maison, vs, l'anglais
 - L'enfant vivait dans une municipalité où l'anglais était fortement minoritaire (moins de 10% d'anglophones)
 - Effets faiblement significatifs: Raisons liées à l'apprentissage des langues ou le bilinguisme; Le père n'avait pas fait ses études primaires en anglais

Les facteurs d'influence pour les minorités anglophones (suite)

- Pas de différence significative ou d'effet significatif:
 - Sentiment identitaire du parent de langue anglaise
 - Raisons liées à la langue maternelle ou connue; raisons pratiques; raisons liées à la disponibilité
 - Langue(s) maternelle(s) du couple
 - Niveau d'éducation et langue des études primaires de la mère

Considérations

- Contrainte de la langue de scolarisation
- Résultats différents avec la variable langue maternelle

Conclusion

- La fréquentation des services de garde était identique à celle de la majorité.
- Les enfants de la minorité francophone fréquentaient un peu plus des services de garde de langue minoritaire que ceux de la minorité anglophone.
- Les facteurs influençant le choix de la langue du service de garde étaient différents entre les minorités francophones et anglophones.

Conclusion (suite)

Pour les minorités francophones:

- Le choix du français comme langue du service de garde semblait associer au sentiment d'appartenance et au désir de préserver le français.
- La présence de l'anglais à la maison ne semblait pas affecter le choix d'un service de garde de langue française, en autant que le français occupait la même place que l'anglais à la maison.

Pour les minorités anglophones:

- Le choix de l'anglais comme langue du service de garde ne semblait pas associer à des facteurs identitaires mais plutôt à la présence de l'anglais dans l'environnement de l'enfant.
- Certains parents semblaient choisir des services de garde en français pour que leur enfant apprenne le français, peut-être pour l'intégrer à la culture québécoise ou pour le préparer à l'école de langue française.

Questions ou Commentaires:

edith.duclos@hrsdc-rhdcc.gc.ca